



C O M M U N I Q U É

30 juin 2009

DOUANE / LA REGLEMENTATION EVOLUE

UBIFRANCE, l'Agence nationale de soutien à l'export et TLF, la Fédération des Entreprises de Transport et Logistique de France, ont organisé aujourd'hui, mardi 30 juin, à Paris, un atelier d'information d'une demi-journée sur les nouvelles réglementations douanières en matière de dématérialisation des procédures et sécurisation des échanges.

Les institutions douanières internationales et communautaires se sont lancées dans un grand chantier de réformes, avec deux objectifs prioritaires : la dématérialisation du dédouanement et la sécurisation des flux de marchandises.

Le code des douanes communautaire modernisé s'est appuyé sur ces lignes directrices pour instaurer **de nouvelles règles douanières** :

- la sécurisation des échanges s'est ainsi matérialisée par la **mise en place de procédures d'analyse des risques en amont des opérations d'import - export**. Les opérateurs présentant des garanties spécifiques peuvent demander l'obtention du statut d'Opérateur Economique Agréé auprès des douanes. Ce statut leur permettra de bénéficier d'un allègement des déclarations préalables (ECS - ICS) et de certaines simplifications administratives.
- La politique d'informatisation des procédures de dédouanement est déjà bien établie, mais elle évolue rapidement. En France, **de nouvelles applications relatives au système Delta** se mettent en place, telles que DELTA PDUC. Les opérateurs du commerce international devront aussi solliciter un numéro d'opérateur EORI (Economic Operator Registration & Identification).
- La notion de dématérialisation du dédouanement et des documents d'accompagnement modifie les relations entre l'entreprise et l'administration douanière, engendrant **de nouvelles modalités de gestion** (archivage notamment).

Ces nouvelles réglementations ont des conséquences directes sur le fonctionnement des entreprises, quelque soit leur taille ou leur secteur d'activité. Il est primordial pour les opérateurs du commerce international de les connaître, de comprendre leur fonctionnement et

leurs implications, pour optimiser l'anticipation et la mise en place, progressive, des procédures internes adéquates.

C'est pour sensibiliser les entreprises et répondre à toutes ces questions que TLF et UBIFRANCE ont organisé cet atelier, auquel ont participé des représentants de la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects ainsi que des entreprises pilote.

UBIFRANCE

Cécile Kevork
Tél. : 33 (0) 4 96 17 25 94
cecile.kevork@ubifrance.fr
www.ubifrance.fr

Solange Stricker Finincom TLF

Christina Bel
Tél. : 33 (0) 1 40 71 32 74
c.bel@solange-stricker.com
Florence Bastien
Tél. : 33 (0) 1 40 71 32 83
f.bastien@f2scom.com

Laurent de Mony -Pajol
Responsable Communication - Relation
presse
Tél : 01 53 68 40 81
ldemonypajol@e-tlf.com
www.e-tlf.com

À propos d'UBIFRANCE et des Missions Économiques

Le réseau UBIFRANCE et des Missions Économiques présent dans 120 pays forme le dispositif national de soutien des entreprises françaises dans leurs démarches à l'export, quels que soient leur taille et leur secteur d'activité. UBIFRANCE, l'Agence française pour le développement international des entreprises, est un établissement public à caractère industriel et commercial, placé sous l'autorité de la secrétaire d'État chargée du Commerce extérieur. La mission de ce réseau est d'informer les entreprises sur l'environnement économique, juridique, réglementaire, concurrentiel des différents pays. Il conseille les entreprises dans leur approche des marchés et soutient leurs efforts commerciaux grâce à une gamme variée de services et adaptée à chaque étape de la démarche d'exportation : missions de prospection, salons à l'étranger, rencontres de partenariats ou d'acheteurs, communication dans la presse internationale, Volontariat International en Entreprise (V.I.E). Le réseau s'appuie sur de nombreux partenariats en France et à l'étranger. www.ubifrance.fr

A propos de TLF

Créé en 1999, TLF, Fédération des Entreprises de Transport et Logistique de France, occupe une place prépondérante dans le paysage du secteur. Avec 10 000 entreprises adhérentes, de tous horizons, soit 320 000 salariés, TLF représente l'ensemble de la chaîne du transport et de la logistique : transport routier et combiné (55% du parc de camions, 2/3 des salariés du secteur), messagerie-express, location de véhicules industriels, logistique, organisation de transports (ferroviaire, maritime, multimodal, aérien...), opérations de douane.

Pour plus d'informations : www.e-tlf.com